

Fédération SUD Santé-Sociaux

COMPTE RENDU SUD de la CMP BASSMS

du 27 mai 2025

Présents : OS : SUD, FO, CGT, CFDT

OP : AXESS

En amont de cette CMP, Axess a communiqué à l'ensemble des organisations syndicales sa décision de quitter la séance après la lecture d'une déclaration liminaire.

C'est donc avisées que les organisations syndicales participaient à cette séance.

Sans surprise, Axess annonce suspendre les négociations : faute de parvenir à obtenir des engagements budgétaires fermes et pérennes des pouvoirs publics, pour le financement d'une Convention Collective Unique, Axess conditionne la reprise des négociations à une réponse de l'état.

SUD s'étonne de cette posture : jusqu'ici, les organisations patronales et syndicales semblaient s'accorder sur la nécessité de négocier à partir des besoins réels du secteur, et non en fonction d'une enveloppe budgétaire préexistante.

SUD s'interroge également sur le choix du moment : aucun thème de négociation n'ayant encore abouti, quels besoins Axess entend-elle désormais faire valoir auprès des pouvoirs publics ?

Pour SUD, alors qu'Axess communique de longue date sur le lobbying opéré par ses soins auprès des pouvoirs publics, cette annonce contredit leurs propos et interroge sur la fiabilité des discours tenus.

Enfin, Sud dénonce qu'au-delà de reporter les négociations, Axess interrompt tous les travaux en cours, y compris ceux sur la prévoyance de branche, dont le calendrier est pourtant très contraint. Sud dénonce la mise en danger des garanties collectives par ce choix inconséquent.

Pour SUD, cette CMP vient conforter le fait que la négociation d'une Convention Collective Commune de Haut Niveau nécessite du temps pour aboutir. SUD restera mobilisé dans la construction d'une Convention de Haut Niveau et pour répondre entièrement aux nécessités du secteur.

Pour l'heure et au regard des nouveaux délais imposés par Axess, SUD a déjà proposé un accord permettant de prendre des mesures impératives pour les salariés du secteur : L'urgence de revalorisation salariale et de transposition des dispositifs de revalorisation mis en place par ailleurs (mesures Guerini, indemnités de nuits, dimanches et Jours fériés) ne peut être de nouveau différée.

Une nouvelle fois, Sud enjoint Axess à sortir de sa posture d'obstruction systématique des négociations dans les conventions collectives existantes.

LA DÉLÉGATION DU JOUR : BRAHIM, KARINE, SAMI ET XAVIER.

A Paris, le 27 mai 2025

Contact : contact@sudsantesociaux.org

